

PLAN DE GESTION DU SITE CLASSE ET INSCRIT DU ROCHER DE DABO ET SES ABORDS

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

PHASE 2 – ORIENTATIONS DE GESTION – OCTOBRE 2019



Réalisation

Laurence FABBRI, Vincent COLLARD – Territoires & Paysages

Pierre JANIN – FABRIQUES Architectures Paysages

Avec la participation de M Joseph WEBER - Maire de Dabo, Mme Sophie MOREL – DGS - Mairie de Dabo , M Patrick ZOTT, M Patrice FOGEL – Commune de Dabo, M Fabrice BURGATT – Office de Tourisme, M Dany KOCHER – CC Pays de Phalsbourg, M Laurent BURCKEL – DGS CC Pays de Phalsbourg, M Paul LETANG, M Joël DAUTEL – Conseil Départemental 57, M Nicolas GERARD – ONF, Mme Martine BOCK, M Jean-Jacques HERBER – Club Vosgien, M Benjamin BACHMANN – Syndicat d'Initiative de Dabo, M Jérôme ANSTETT, M Bruno MILAN – Association de sauvegarde du Rocher de Dabo, M Franck et Patrick KEIFFER Hôtel-Restaurant du Rocher de Dabo, Mme Raymonde WEBER – Conseil de fabrique, Mme Florence AMIAUX-LALLEMENT – CAUE 57, M Guillaume LEFEVRE – UDAP 57 – ABF, Mme Laurence STOFFEL – UDAP 57, Mme Christel POINAS, Mme Danièle PESENTI, Mme Anne Weisse – DREAL Grand Est.

SOMMAIRE

Introduction.....	5
I. LA COURONNE LARGE	7
Préserver le Rocher dans le Grand Paysage (C1).....	9
Lier le Rocher au bourg et équipements (C2)	13
II. L'ASSISE	17
Gérer la voirie et les accès (A1)	19
Gérer la végétation (A2)	21
III. LE PIÉDESTAL	27
Gérer les espaces extérieurs (P1)	29
Gérer les Constructions bâties (P2)	37
IV. LE ROCHER DE DABO et sa chapelle.....	41
Gérer les constructions et le mobilier (R1)	43
Entretien le Rocher (R2)	47

Carte des enjeux paysagers du Rocher de Dabo jusqu'à sa couronne large







LEGENDE DES ENJEUX PAYSAGERS

Périmètres réglementaires

-  Site Classé
-  Site Inscrit

Enjeux liés à la couronne large et à la gestion des flux et accès

-  Valorisation d'un accès piéton aux ambiances paysagères de qualité depuis le village et le camping
-  Diminution du caractère routier de la voie d'accès
-  Priorisation du piéton sur l'automobile aux croisements d'axes
-  Intégration paysagère du projet de mutation du camping, insertion des gîtes sous le couvert boisé

Enjeux liés à la gestion de l'assise du rocher et des dynamiques végétales

-  Conservation d'espaces ouverts, de prairies, de pâtures pour les vues sur le Rocher et depuis le piédestal permettant des usages diversifiés
-  Conservation des différents couverts boisés notamment ceux perçus par l'ONF comme d'importance paysagère majeure
-  Conservation d'espaces de landes
-  Accompagnement de la friche vers un boisement pour l'intégration de l'habitat pavillonnaire le long de la route de Zimmerfeld
-  Intégration de la ligne électrique

Enjeux liés au piédestal et à l'entrée du site

-  Gestion des espaces de stationnements d'entrée du site et du mobilier urbain
-  Réflexion globale de l'entrée du site et intégration cohérente du chalet de commerces
-  Réhabilitation des hôtels par un projet global et cohérent en accord avec le site
-  Gestion de la végétation affleurante du rocher
-  Valorisation d'éventuels vestiges archéologiques

Enjeux de gestion du rocher et de la Chapelle

-  Gestion des eaux pluviales
-  Gestion des infiltrations d'eau dans la chapelle
-  Intégration de la guérite et modernisation des équipements électriques liés à l'éclairage du rocher

INTRODUCTION

Le diagnostic a démontré le fonctionnement concentrique du site qui au-delà du Rocher et de son piédestal s'inscrit dans une plus large couronne, au-delà de son assise. Les enjeux paysagers qui ont été identifiés s'expriment dans chacun des cercles mais aussi de manière transversale à l'échelle de l'ensemble de ce territoire. Il en résulte de fortes interactions dans les actions de gestion qui peuvent être réalisées aux différentes échelles du site par leurs répercussions visuelles, leur cohérence d'échelle et leur insertion dans le site.

Le plan de gestion du site classé et inscrit de la Roche de Dabo ouvre le regard, dépasse les périmètres réglementaires de protection pour inscrire le site dans son écrin visuel et fonctionnel dans un objectif d'harmonie et d'équilibre entre préservation de l'esprit des lieux, valorisation des projets et attractivité touristique.

Le plan de gestion du site classé et inscrit de la Roche de Dabo a été élaboré de manière concertée et co-construite avec les acteurs et gestionnaires du site. C'est un référentiel d'aide à la programmation et à la mise en cohérence des actions de gestion à réaliser ou poursuivre. Il oriente les projets d'aménagement de manière à conserver et à améliorer les composantes paysagères et patrimoniales qui font l'esprit des lieux et les qualités du site.

Les entretiens avec les différents usagers et acteurs du territoire mêlé à l'analyse patrimoniale du lieu a fait émerger de nombreux enjeux paysagers à différentes échelles vis-à-vis du site.

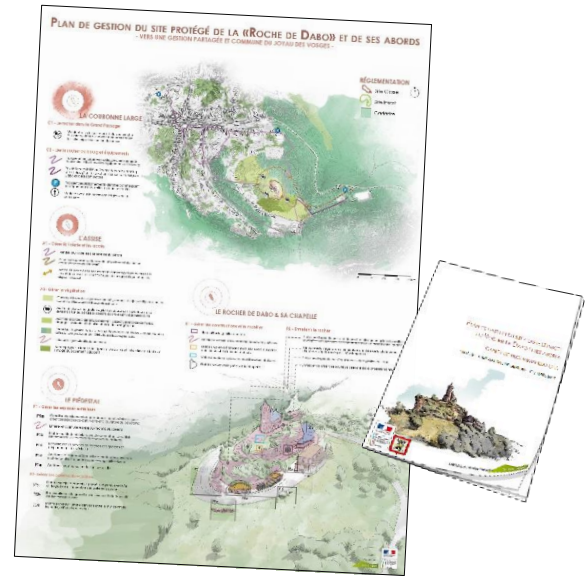


GUIDE D'UTILISATION DU PLAN DE GESTION

Selon le diagnostic, les enjeux paysagers et patrimoniaux se déclinent en termes d'échelles au sein de quatre cercles concentriques fictifs comme les schémas ci-après. Cette approche est reprise pour les orientations de gestion de ce document.

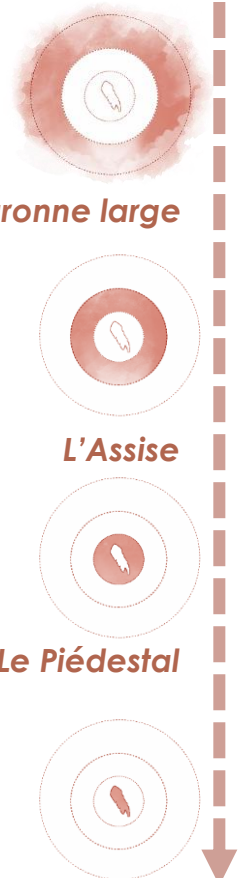
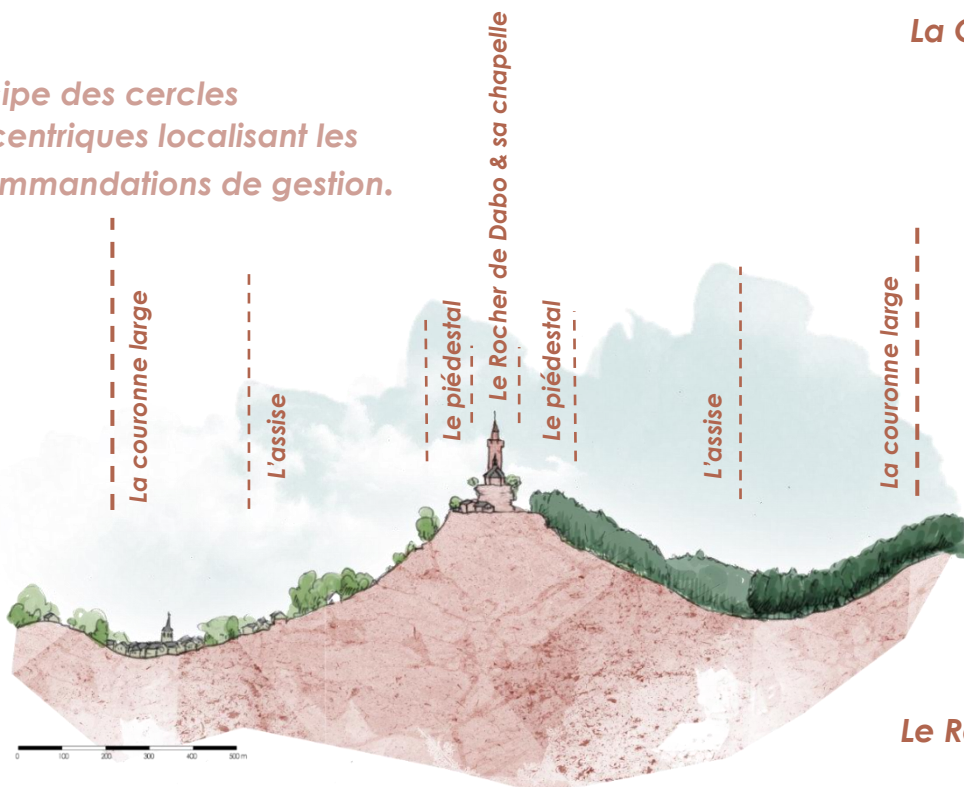
Ce document n'a pas vocation à fonctionner en autonomie et ne fonctionne qu'avec le poster format A0 qui spatialise les actions de ce plan de gestion tout en étant un support d'échanges entre les différents acteurs. Tout au long de ce cahier de recommandations, des pictogrammes en en-tête de page rappellent quel secteur à enjeux est concerné par les recommandations à venir. La lettre gravitant autour de ce pictogramme indique de la même manière le chapitre concerné en dialogue avec le poster. Ainsi C1 et C2 concerne la Couronne large, A1 et A2 l'Assise, P1 et P2 le Piédestal et enfin R1 et R2 le Rocher de Dabo ainsi que sa chapelle.

Les orientations de gestion de chaque secteur sont énoncées, à titre indicatif, par ordre de priorité basé sur une prise en compte de l'urgence de l'enjeu et de sa faisabilité notamment vis-à-vis des questions foncières et financières.



Un plan de gestion en 2 documents : un plan de spatialisation en A0 et un cahier de recommandation

Principe des cercles concentriques localisant les recommandations de gestion.



La Couronne large

L'Assise

Le Piédestal

Le Rocher de Dabo & sa chapelle



I. LA COURONNE LARGE



PRESERVER LE ROCHER DANS LE GRAND PAYSAGE (C1)

Acteurs concernés : Commune de Dabo, habitants, Conseil Départemental 57, Association de Sauvegarde du Rocher de Dabo, Club Vosgien, ONF, Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Gestionnaire réseau électrique local...

Rappel des enjeux définis dans le diagnostic :

- Le **maintien des perspectives** sur le Rocher de Dabo dans le grand paysage
- La **préservation du rôle fédérateur du Rocher de Dabo** à l'échelle de tout le département. Il ponctue et anime le paysage des habitants du territoire, et des touristes qui approchent le site. Ces grandes vues permettent de raccrocher le rocher au paysage du quotidien.
- La **création de liens et de vues** entre les hameaux et le rocher, pour renforcer la cohérence paysagère du territoire
- La **conservation de l'effet d'apparitions ponctuelles** dans le paysage qui font penser ou enrichissent l'imaginaire du « vaisseau fantôme »



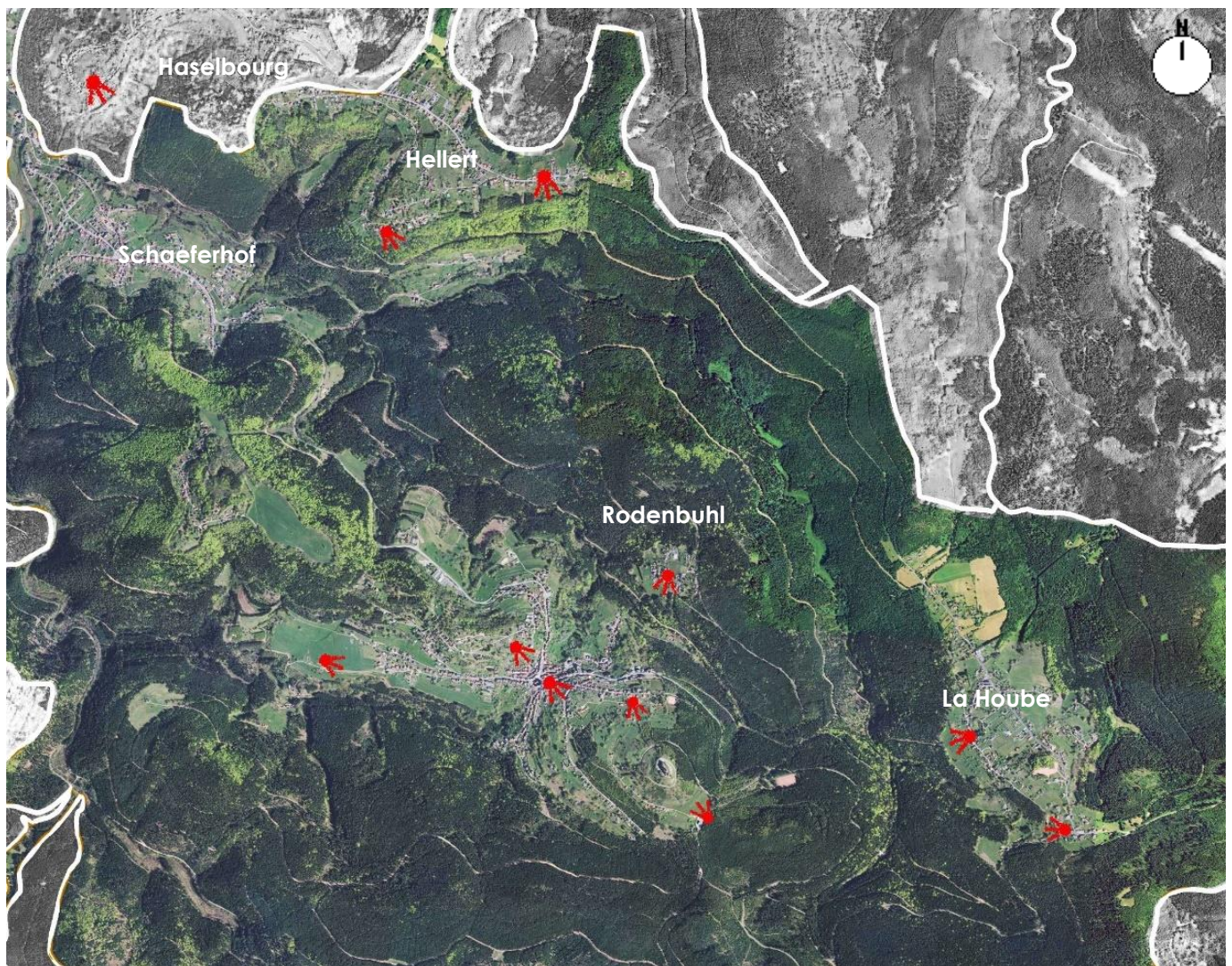
Vue sur le Rocher depuis le village d'Hellert

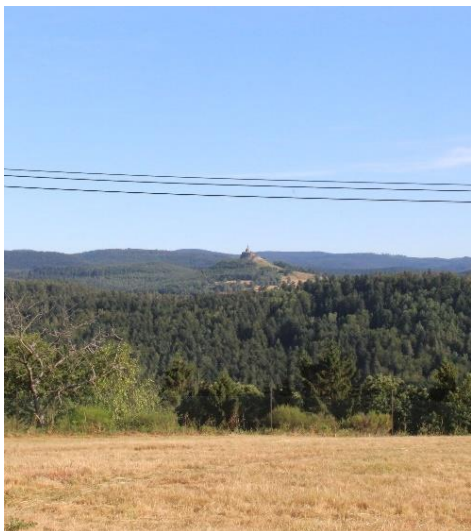
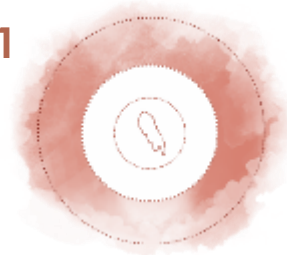


Recommandations

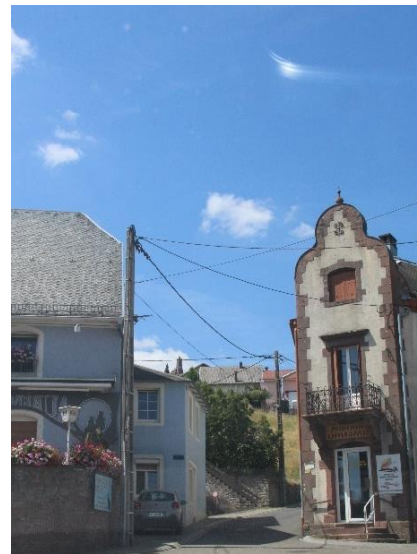
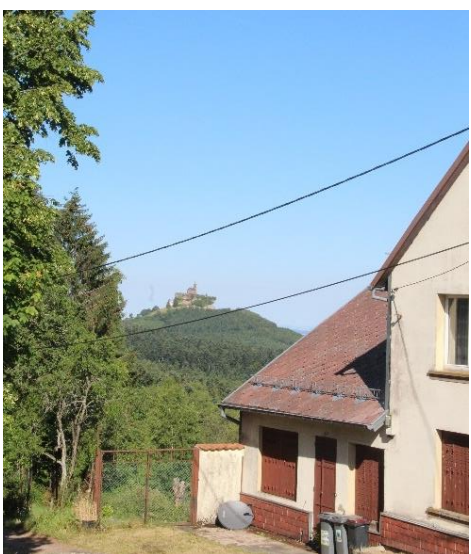
- **Maintenir et mettre en valeur les points de vue proches et lointains**, depuis le village mais aussi dans le territoire large en direction du rocher de Dabo. Ces différents points de vue sur le rocher peuvent être inscrit au PLU afin d'assurer leur pérennité.
- Créer de **nouvelles percées** selon les opportunités en conservant l'intention de faire apparaître le Rocher de Dabo dans le paysage de manière ponctuelle.
- **Saisir les opportunités de vues** sur le Rocher de Dabo lors d'aménagements urbains et publics (ex : création d'une place avec vue sur le Rocher, implantation de bâtis ne bloquant pas des vues sur le Rocher depuis la rue...)

Liste non exhaustive de points de vue d'intérêt à valoriser :





Les câbles électriques méritent d'être enfouis lorsque de belles vues sur le Rocher se présentent. De même comme sur la photo en bas à gauche, la percée mériterait d'être plus large et la végétation moins dense.



REFERENCES : EXEMPLES D'ESPACES PUBLICS EN LIEN AVEC LE PAYSAGE

A **Pienza**, l'aménagement de l'espace public, les places et les rues s'ouvrent sur le grand paysage et participe à l'identité locale. ►

En **Corse**, à **Oletta**, un espace public mixte (place, stationnement, restaurant...) est ouvert sur le grand paysage et le Mont San' Angelo ▼





LIER LE ROCHER AU VILLAGE (C2)

Acteurs concernés : Commune de Dabo, Club Vosgien, ONF, Camping, Office de Tourisme, Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Association de Sauvegarde du Rocher de Dabo...

Rappel des enjeux définis dans le diagnostic :

- Le **renfort des mobilités douces**, piétonnes et cycles.
- Le **développement d'une pratique alternative** du site en développant des modes de découverte intégrés dans une dynamique de tourisme « doux ».
- La **valorisation du bourg et de son patrimoine religieux** digne d'intérêt, et notamment par une mise en relation avec le rocher.
- La **réorientation des flux touristiques vers le bourg**. Le percevoir comme un moyen de décharge ponctuel du stationnement, en renforçant par ce biais le dynamisme des commerces du centre bourg.
- La **mise en cohérence du bourg et du rocher** vis-à-vis des perspectives d'aménagements.



La relation village de Dabo – Rocher est une vraie opportunité de valorisation du patrimoine de la commune



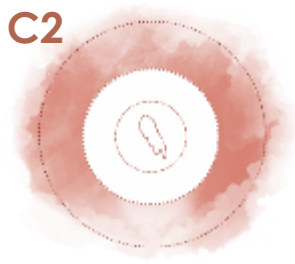
Recommandations

- **Indiquer et renforcer** les modes de **cheminements doux** entre le Rocher et les équipements et le bourg. Restaurer les chemins lors d'érosions trop importantes et faucher régulièrement les sentiers enherbés.
- Revoir l'**accessibilité** au Rocher **depuis le camping et les futurs gîtes**, **lier** ce cheminement au **bourg** de Dabo et à ses commerces. Concevoir un itinéraire en accord avec le fonctionnement du camping. Faucher les abords des chemins, veiller à l'érosion des cheminements raides comme au travers de la lande.
- Proposer des **stationnements** identifiés comme **point de départ** pour des **sentiers** menant au Rocher de Dabo. Ces parkings ne nécessitent pas systématiquement d'être aménagés fortement. Par exemple, un délaissé enherbé comme au-dessus du calvaire d'Hopstein ou en bord d'une route peu fréquentée simplement délimité, tondu et indiqué à la période estivale peut devenir une aire de stationnement résiliente et efficace.
- Mettre en valeur le **patrimoine religieux** de la commune, **en lien avec la chapelle Saint Léon**, comme le **calvaire** ou la **grotte**. Créer un **circuit du patrimoine religieux**, en interaction avec des propositions de stationnement. Ce circuit d'une longueur de 4km permettrait aux visiteurs de profiter aussi du patrimoine et des commerces du bourg.
- **Améliorer les cheminements doux** et traversées entre ces différentes entités au sein du bourg, les articuler avec les cheminements qui mènent du bourg au rocher. Viser la sobriété d'aménagement, en privilégiant des matériaux peu coûteux et perméables (sablé compacté, chemin enherbé fauché...). Essayer le plus possible de traiter la gestion des eaux pluviales sur les abords directs des chemins (bandes enherbées, noues...)



Carte des potentiels cheminements pouvant relier le Rocher au bourg de Dabo et aux équipements proches

DREAL Grand Est – Plan de gestion du site classé et inscrit du Rocher de Dabo
Phase 2 – Orientations de gestion - Territoires & Paysages // Fabriques AP – 2019



REFERENCES : STATIONNEMENTS LEGERS ET RESILIENTS



◀ Près du Site de la Roche de Solutré (71), un espace à l'écart du site est dédié durant la période estivale à l'accueil des touristes. Il décharge le premier parking et trouve d'autres usages à la période hivernale.



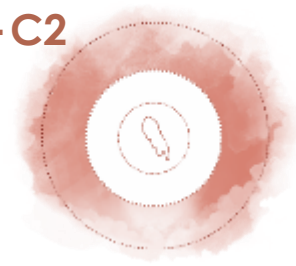
◀ Une aire de retournement en forêt, ou un espace habituellement dédié au stockage de bois, peut après accord avec l'ONF et/ou les propriétaires concernés, devenir une poche de stationnements annexes qui reprend sa fonctionnalité liée à la production sylvicole le reste de l'année.

Exemple dans le site du Vézélien à Asquins (89), une poche de stationnement légère aménagée et enherbée. ▼



Dans le site protégé du Vézélien (89), des stationnements ont été mis à l'écart du village. L'ascension au village et à la basilique ne se fait qu'à pied. ▼





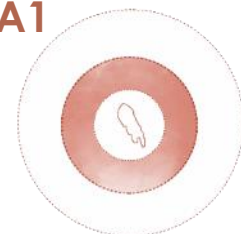
REFERENCES : LA FAUCHE COMME OUTIL DE CREATION DE CHEMINEMENTS DOUX A MOINDRE COUT



▲ La gestion différenciée au sein d'espaces enherbés est un bon outil de gestion. Celui-ci consiste à tondre ou faucher dans une faible largeur dans la prairie, permettant alors de dessiner un chemin. Cette méthode permet à la prairie de conserver sa capacité à produire tout en permettant la création d'un chemin beaucoup moins coûteux qu'en sable stabilisé. De plus, avec l'accord des propriétaires de parcelles, ce chemin peut se réinventer chaque année.



II. L'ASSISE



GERER LA VOIERIE ET LES ACCES (A1)

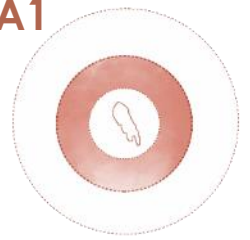
Acteurs concernés : Commune de Dabo, Conseil Départemental 57, Club Vosgien...

Rappel des enjeux définis dans le diagnostic :

- Le **partage du site entre les différents moyens de circulations ou de découverte**. Renoncer à l'image d'un site dédié uniquement à l'automobile ou à la moto.
- La **considération des réseaux d'accès comme inhérents à la qualité de la découverte du site**. Percevoir la diversité des micro-paysages locaux comme une richesse de mise en scène du bien et donc percevoir les abords de la route comme un outil de valorisation du site permettant de percevoir la silhouette et la matérialité du rocher.
- Le **renfort des effets de seuil progressifs dans la montée** au rocher, en articulant circulations douces et carrossables.



L'Assise participe pleinement de la création du souvenir du site, les routes et sentiers d'accès peuvent améliorer, comme détériorer, la qualité du paysage du site



Recommandations

- Mettre en place une **meilleure lisibilité des cheminements piétons**, en veillant à leur entretien. Faucher régulièrement les chemins enherbés afin d'assurer leur praticabilité.
- Veiller à **atténuer la présence de la route départementale**, en atténuant son effet de voirie importante mais tout en conservant la fonctionnalité. Laisser la végétation s'exprimer en fauchant moins fréquemment afin de diminuer la présence de la route.
- Mettre en place une signalétique et des dispositifs de **mise en évidence des cheminements piétons au droit des traversées de voirie** sur la Route Départementale 45a. Viser la **sobriété en évitant de multiplier les panneaux** ce qui pourrait accentuer le caractère routier de la route. Privilégier un traitement au sol, par exemple, un pavage, une bande rugueuse, une résine pousse les automobilistes à ralentir et marque un seuil d'entrée dans le site.



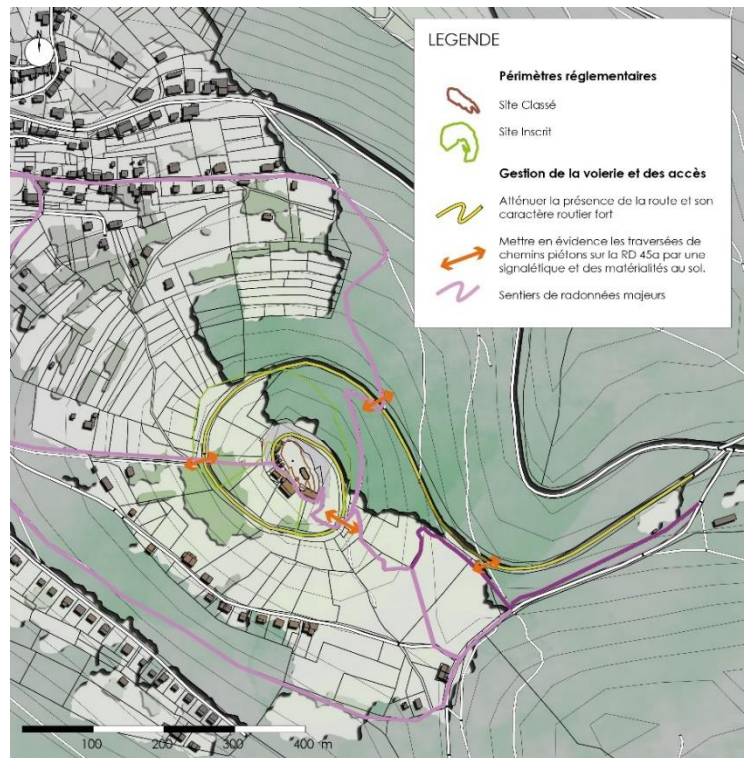
En 2009, l'absence de la bande blanche centrale amenuisait très bien le caractère routier de la RD 45 a. Ce traitement est à privilégier.



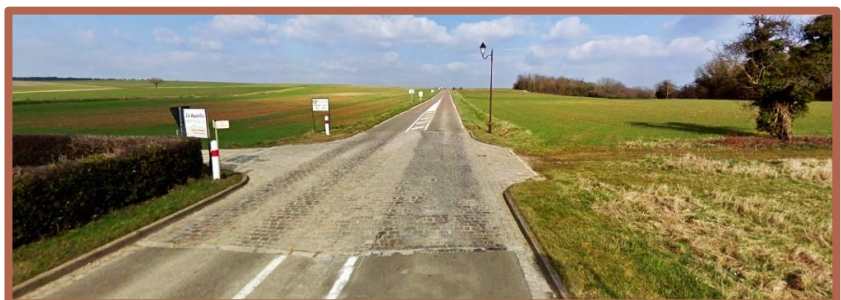
Faucher moins fréquemment les accotements et talus le long de la route peut amenuiser le caractère routier. Attendre l'automne pour faucher.



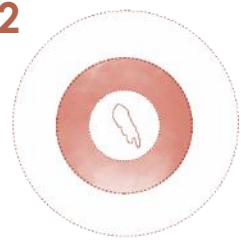
Les passages des piétons sont à signifier par un travail au sol et éventuellement de la signalétique



Carte des traversées piétonnes à mettre en évidence le long de la RD 45a dont le caractère routier est à amoindrir.



Exemple d'un passage de chemin de randonnée sur la RD 957 dans le site protégé du Vézélien (89). Un pavage au sol marque le seuil et l'entrée du site – les véhicules ralentissent naturellement à la vue de ce revêtement sobre et peu impactant dans le paysage.



GERER LA VEGETATION (A2)

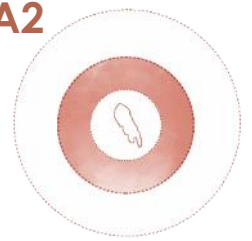
Acteurs concernés : Commune de Dabo, Association de Sauvegarde du Rocher de Dabo, Agriculteurs, Eleveurs, ONF, Club Vosgien, Gestionnaire réseau électrique local, Habitants...

Rappel des enjeux définis dans le diagnostic :

- Le **maintien des prairies, pâtures et ouvertures paysagères** choisies.
- La **conservation de la visibilité du rocher depuis le grand paysage** et paysage proche, mais aussi le **maintien des vues sur le lointain depuis le piédestal**.
- La **gestion des sentiers, de leurs abords et leurs lisibilités**. Notamment dans les secteurs de landes à genêts ou sur les parties non-agricoles et pâturées.
- La **préservation et l'amélioration d'un paysage perçu de qualité**. La mise en valeur de l'alternance pâtures, landes, forêts construisant et l'identité du site vis-à-vis de sa fréquentation (outil de pédagogie liée à la présence d'un troupeau, pour les enfants par exemple).
- **L'articulation entre gestion du site, agriculture, pédagogie et fréquentation touristique**.



La végétation de l'assise est garante de la qualité d'ascension au site



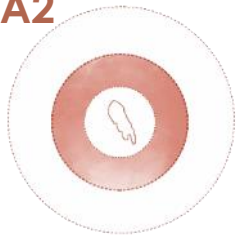
Recommandations

- **Conserver le vaste espace enherbé** ouvert sur la **face Nord-Ouest** du Schlossberg ainsi que toute la partie enherbée comprise **entre la RD 45a et les aménagements du piédestal**. Couper les rejets de ligneux tout en conservant le bosquet d'arbres existant. **Au-delà de la RD 45a, veiller à la conservation d'une activité agricole** (fauche, pâturage).
- Mettre en place une **gestion agricole des espaces ouverts par une diversification du pâturage adapté au site** en privilégiant les ovins. Ovins, caprins, bovins et équidés n'ont pas les mêmes préférences alimentaires et peuvent se compléter vis-à-vis des végétaux colonisant l'espace ouvert. Attention aux grands animaux comme les bovins et équidés, qui dans le cas d'un surpâturage peuvent détériorer les sols. Attention aux caprins qui peuvent détériorer rapidement les arbres.
- **Maîtriser la lande à genêts au Sud-Est du rocher**. Conserver l'aspect général de ce milieu, dégager la structure bois de la végétation afin de la préserver. Dégager aussi le sentier et veiller à limiter son érosion en évacuant l'eau le plus fréquemment possible sur ses côtés. Pour conserver ce milieu, **un passage d'ovins et/ou de caprins à la période estivale** lorsque les prairies sont moins productives est intéressant. En fonction du nombre d'animaux, il s'agira d'adapter la durée du pâturage des animaux 2 mois si peu de bêtes à quelques jours si le troupeau est grand. Quelques arbres peuvent être choisis et laissés à une croissance naturelle pour la ressource qu'ils représentent en bois à long terme.
- **Poursuivre la gestion actuelle de la forêt domaniale de Dabo** comme indiquée dans le plan de gestion mené par l'ONF. Lors du renouvellement de ce plan de gestion forestière, viser la même rigueur et la même considération vis-à-vis du paysage du Rocher de Dabo.
- **Enterrer la ligne électrique aérienne** au Sud du rocher qui aujourd'hui a un impact fort sur le paysage du bien.
- **Accompagner la lande semi-ligneuse au-dessus de Zimmerfeld vers une forêt diversifiée** de feuillus à l'image du boisement adjacent. **Maîtriser les cônes de vue et les masques végétaux** en direction des espaces urbanisés proches pour renforcer « l'isolement » du rocher depuis le village.



Vue d'ensemble des orientations de gestion de la végétation sur l'Assise du Rocher de Dabo

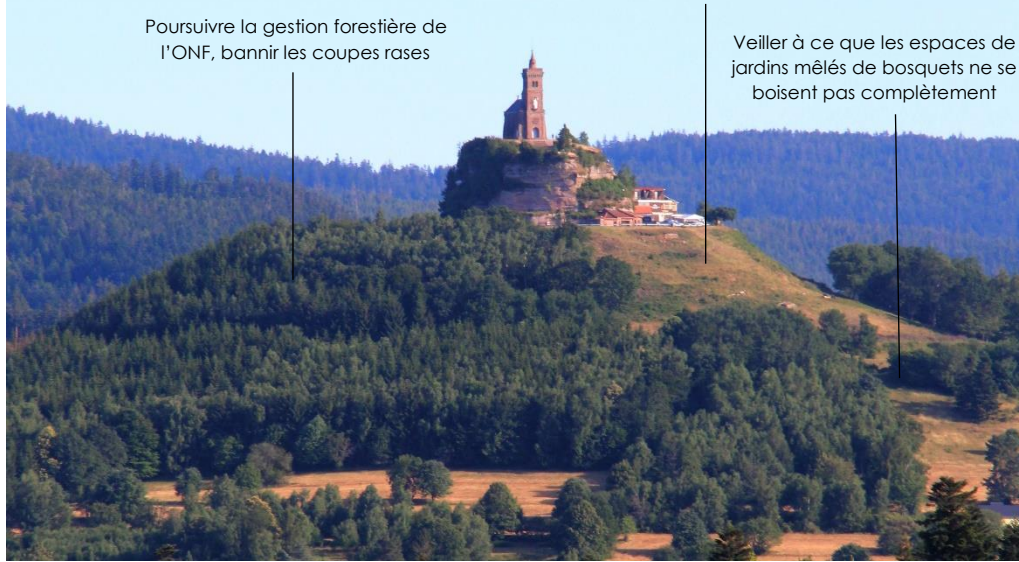
Gérer la végétation - A2



Gérer par un pâturage diversifié le flanc Nord-Ouest du Schlossberg

Poursuivre la gestion forestière de l'ONF, bannir les coupes rases

Veiller à ce que les espaces de jardins mêlés de bosquets ne se boisent pas complètement



Maîtrise de la lande à genêts, dégager sentier et passerelle de la végétation



Poursuivre la gestion des espaces ouverts par le pastoralisme par une diversification des animaux (ovins, caprins...)

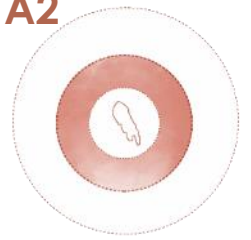
◀ Ligne électrique à enterrer, lande à accompagner vers un système forestier pour masquer les constructions de la rue de Zimmerfeld



Exemple de clôture permettant le pâturage des ovins

Gestion forestière menée par l'ONF à poursuivre, la forêt participe à un rythme intéressant dans l'ascension ▶





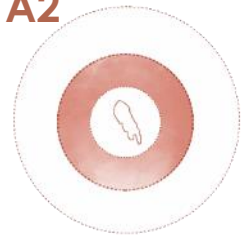
REFERENCES : GESTION DE LANDES A GENETS PAR DES OVINS



Aspect général d'une lande à genêts gérée. Les végétaux broutés et taillés par le pâturage prennent un aspect plus dense et moutonneux très qualitatif et esthétique dans le paysage. ▼

▲ Gestion d'une lande à callunes par des moutons.





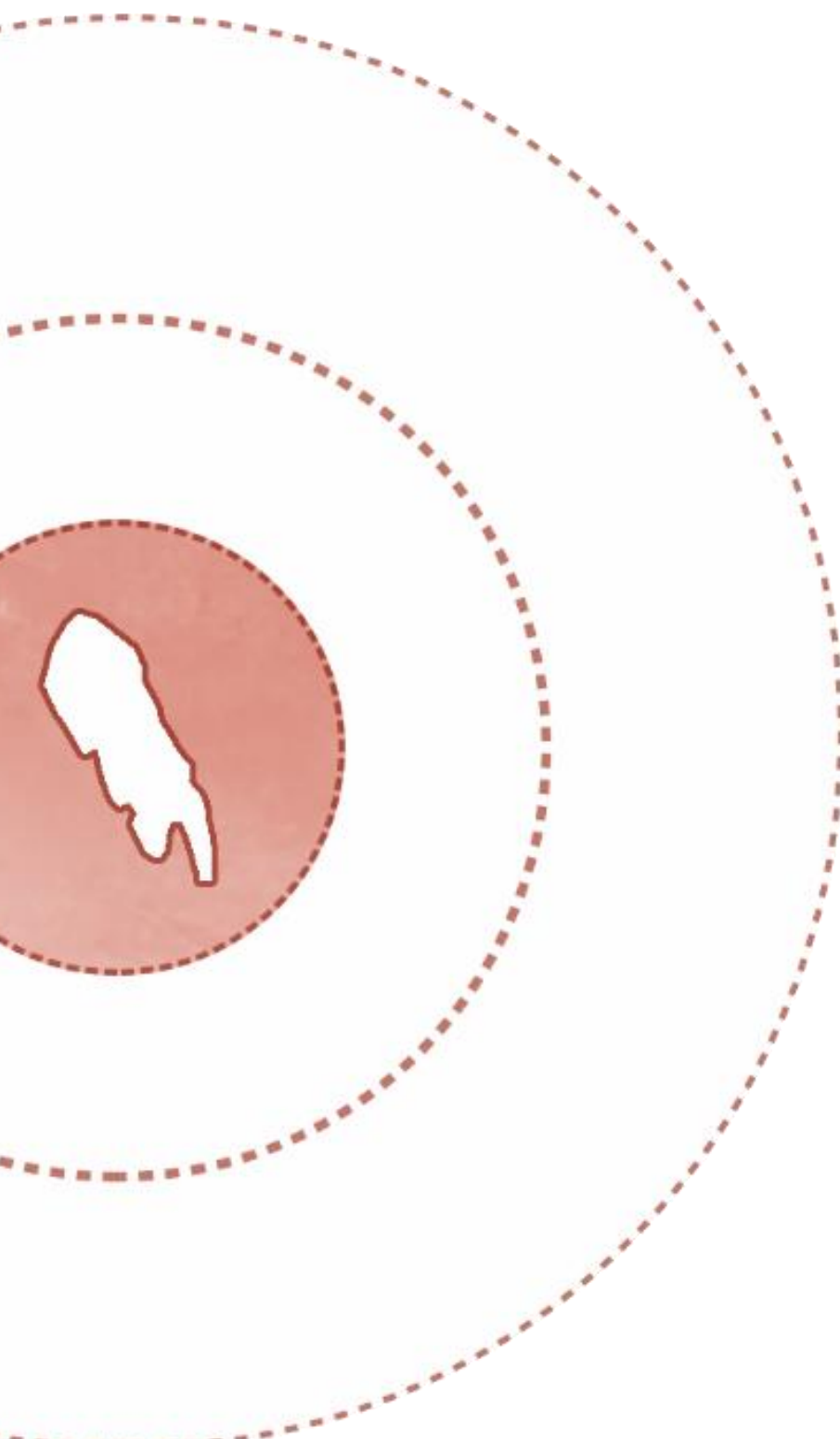
REFERENCES : GESTION FORESTIERE



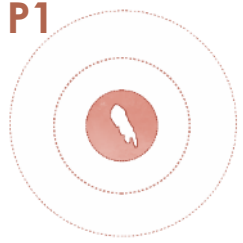
◀ Forêt au-dessous de Zimmerfeld, la gestion actuelle telle que décrite dans le document de gestion de l'ONF est à poursuivre

Aspect du bosquet camouflant Zimmerfeld. La lande semi-ligneuse au sud de ce bosquet pourrait tendre à un aspect semblable afin de camoufler les constructions depuis le rocher sans empêcher les vues sur celui-ci depuis les habitations privées. ▼





III. LE PIÉDESTAL



GERER LES ESPACES EXTERIEURS (P1)

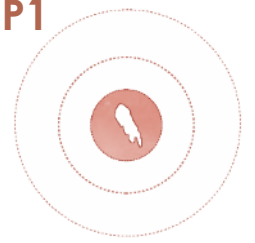
Acteurs concernés : Commune de Dabo, Conseil Départemental 57, Hôtelier-restaurateur, Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Architecte des bâtiments de France, Inspecteur des Sites ..

Rappel des enjeux définis dans le diagnostic :

- **L'organisation des circulations modes doux et des stationnements** en fonction des girations des véhicules pour une meilleure qualité de découverte du site.
- **L'identification claire des cheminements** pour l'approche du rocher, entre l'accès à la voirie et l'accès à l'hôtel.
- La **définition d'un effet de seuil** ou de porte d'entrée du site.
- Le **maintien du stationnement au piédestal**, notamment pour l'accueil de personnes ayant du mal à se déplacer. Le percevoir comme complémentaire des actions menées dans le bourg et ou près des gîtes.
- La **préservation des vues** et de la relation généreuse au panorama sur le plateau mosellan.
- La **mise en valeur du piédestal et la création d'un espace public de qualité**, ouvert à la vue et mettant en valeur le rocher
- La **création de lieux de convivialité apaisants**, avec des assises possibles en direction de la vue et du rocher.
- La **valorisation des potentiels vestiges** archéologiques.

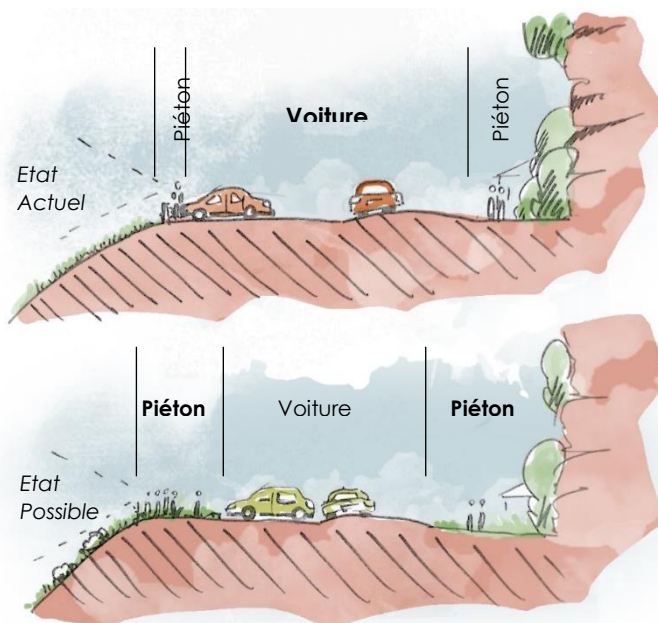


Le piédestal possède un grand potentiel en tant qu'entrée sur le site, c'est la fin de l'ascension et la découverte du lieu à proprement parlé commence ici.



Recommandations

- **Concilier cheminements modes doux et accès véhicules** pour créer des espaces de convivialité et d'ouverture au panorama. Rompre avec l'hégémonie automobile : observer un retrait des véhicules vis-à-vis de la limite du piédestal (accès au panorama auprès des glissières de sécurité) pour profiter du panorama (cf schéma ci-dessous).
- **Enterrer et dissimuler les réseaux techniques** aériens.
- **Articuler aires de stationnement, entrées et accès au site** entre eux et avec les cheminements modes doux et les sentiers
- Etablir une étude historique précise permettant de **définir l'implantation les traces encore visibles du château**. L'aménagement du site pourra s'inscrire en cohérence et mettre en valeur ces traces pour révéler le rocher de Dabo à la manière d'un palimpseste. A titre d'exemple, une ancienne enceinte de fortification peut créer un effet de seuil entre les espaces dédiés à l'automobile et les espaces piétons.
- **Reconfigurer les parkings en fonction des girations** et emplacement des véhicules, et **non pas en fonction des dimensions d'aires disponibles**, pour plus de compacité et libérer de l'espace aux circulations modes doux.
- **Améliorer les espaces d'accueil** des modes doux, avec du **moblier qualitatif** et en lien avec les singularités du site (bornes vélos électriques, bancs, fontaine pour randonneurs, etc). Choisir des matériaux en accord avec le site à la manière du Rocher de Dabo (déclinaison du grès rose, béton désactivé, sablé compacté de grès rose, pavage drainant ..., bois, acier corten, acier peint sombre (marron sombre, noir, gris...))
- **Améliorer la scénarisation de l'entrée au site**, et créer de véritables effets de seuils progressifs qui rythment l'ascension. Observer un retrait du stationnement vis-à-vis du restaurant.



Concilier voiture et piéton : des espaces gagnés pour profiter du panorama et du site sans nuire à l'accessibilité automobile



Un mobilier moins routier comme celui présent sur le Rocher de Dabo serait des plus qualitatifs pour le piédestal

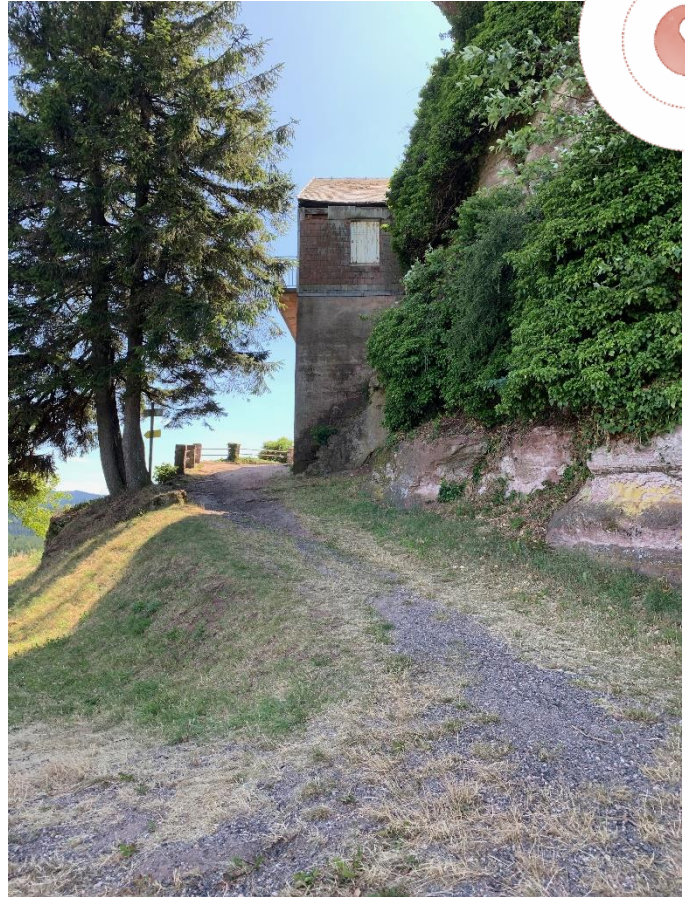


Redimensionner le parking en fonction des besoins de girations des bus plutôt qu'en fonction de l'espace actuellement disponible. Utiliser le surplus d'espace pour créer un accès qualitatif vers la deuxième entrée du site, au bord de l'hôtel dit troglodyte.



Améliorer la scénarisation de l'entrée par exemple :

- 1- Espace de stationnement, cheminement piéton
- 2-Espace d'accueil, place au piéton, fin des véhicules
- 3-Seuil du restaurant et de l'entrée du site
- 4-Entrée canyon du site



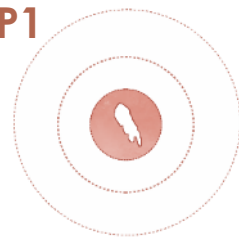
Articuler le parking avec la seconde entrée du site afin qu'elle soit clairement identifiée comme telle : signalétique sobre, reprise des sols et du mobilier.



Les véhicules stationnent devant l'unique panneau d'informations. Le choix du mobilier, le portique et l'arbre pleureur sont peu adaptés au site comme la clôture électrifiée très peu qualitative. La place accordée au visiteur est très minimisée comparée à l'espace dédié à la voiture.



La végétation du piédestal est à affirmer. Une **végétation basse est à privilégier** pour ne pas masquer le rocher. La végétation peut s'orienter vers des végétaux identitaires du massif des Vosges comme des callunes, digitales, graminées, campanules de Baumgart, aconits, églantiers, potentilles, centaurées des montagnes... Les murets de soutènement et de pierres sèches sont à reprendre et les réseaux électriques à enterrer.



REFERENCES

Les projets présentés ici sont des **exemples réussis d'aménagements de site touristiques** fréquentés, même si les **enjeux** peuvent être sensiblement différents selon les lieux, les **problématiques** sont souvent similaires, et les **réponses spatiales** sont nombreuses :



MONT GERBIER ARDECHE (07)



▲ Le projet du Mont Gerbier en Ardèche (07), a réorganisé sobrement les espaces dédiés aux piétons, aux voitures et aux commerces selon les besoins de chacun. Les constructions accueillant les vendeurs et commerçants ont été harmonisées dans leurs architectures, teintes et formes offrant une meilleure cohérence globale.



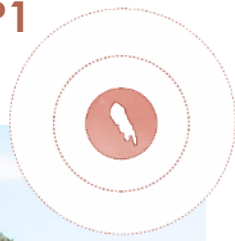
▲ La définition sobre des espaces piétons comme automobiles a offert au lieu une lecture simple et apaisée du site engageant de manière optimale la découverte des lieux

▲ Le choix des matériaux : la pierre locale et du mobilier aux teintes sombres en concordance avec le paysage

Les espaces extérieurs ont été conçu en lien avec à la fois la maison du site réhabilitée et le monument naturel du Mont Gerbier. Le mobilier choisi est simple et sobre comme les revêtements. ▼



◀ Les parkings, les espaces commerciaux, les espaces de déambulation, l'accès au site et à la maison ont été pensés ensemble et dans un souci des effets des aménagements dans le grand paysage. Le Rocher de Dabo suggère avec une échelle différente les mêmes problématiques.



REFERENCES



MONT SEGUR (09)

◀ Le projet de Musée à Mont Ségur propose une réflexion et une pratique horizontale du lieu. La topographie devient un atout à l'insertion du bâtiment dans le site. Les matériaux reprennent des teintes présentes dans l'environnement pour un rapport cohérent avec le paysage. L'ensemble de ces choix de conception font que ce projet d'architecture ne vient en aucun cas concurrencer le site notamment dans ses échelles.

LES BAUX-DE-PROVENCE (13)



2011



2018



▲ Longtemps l'accès au village des Baux-de-Provence s'est fait au plus près de sa porte et en automobile. Pourtant un projet d'ampleur à redessiner l'accès à ce site patrimonial en redirigeant les stationnements et en proposant un accès plus piéton. Cette référence n'a pour objet d'imaginer un projet d'une telle envergure à Dabo, cependant il cherche à montrer que des projets de cet ordre peuvent pleinement améliorer les qualités d'un site patrimonial

DREAL Grand Est – Plan de gestion du site classé et inscrit du Rocher de Dabo
Phase 2 – Orientations de gestion - Territoires & Paysages // Fabriques AP – 2019



REFERENCES



POINTE DE LA PARATA, AJACCIO (20)

◀ La pointe de la Parata, labellisée Grand Site de France, est victime d'une pression touristique forte. Son réaménagement vise entre autre à gérer les divers types de flux et à permettre la cicatrisation de certains secteurs par une re-végétalisation des zones fragilisées. Un des axes du projet vise à gérer les nombreux et divers flux.

▲ Les cheminements sont repensés à partir de ressources locales pour une intégration maximum au site, et leur perméabilité est réfléchi de manière à ne pas accentuer les problématiques d'écoulement des eaux. Le traitement des cheminements du site de la Roche Dabo peuvent être réfléchis en ce sens, à partir de la pierre locale, le grès rose, et en trouvant un équilibre entre les espaces imperméabilisés (si utilisation de bétons sablés ou équivalent) et les espaces perméables (pavage, zone d'infiltration par graviers, etc)..

VALLON PONT D'ARC (07)



◀ Le succès touristique du site de Vallon Pont d'Arc nécessitait une réflexion sur l'intégration des espaces de stationnements, d'accueil et sur la gestion apaisée des flux piétons/voitures. Sur ce projet, les voies piétonnes sont mises à l'écart des circulations routières, et profitent d'un large belvédère sur les précieux paysages du site. De même, les stationnements sont intégrés en contrebas, des circulations pour un impact visuel minimisé. Ils sont rythmés de fosses de végétation indigène pour mieux se fondre dans le site, et éviter l'effet de nappage imperméable et stérile d'un parking.

▲ On notera ici l'exemple de la guérite d'accueil qui s'intègre dans la topographie du site. Les matériaux de qualité (type acier corten, béton, toiture végétalisée) choisis restent sobres et ne viennent pas concurrencer la qualité paysagère du site.



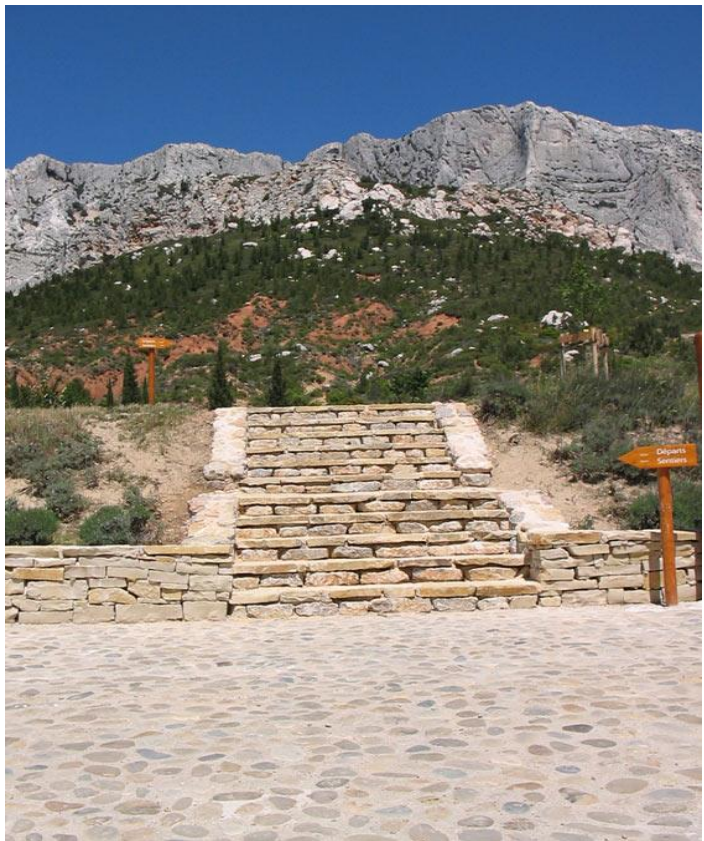
REFERENCES

MAISON DE LA SAINTE VICTOIRE (13)

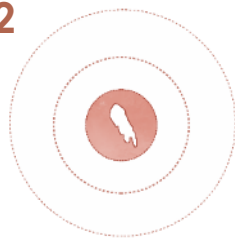
Le site touristique de la Sainte Victoire est un lieu très prisé, dont les aménagements d'origine ne permettaient pas un accueil des visiteurs approprié à la forte fréquentation. Le réaménagement des stationnements a priorisé une intégration des plus respectueuses du site : jeux de terrasses, utilisation de pierres locales, mobilier discret et minimal. Cette zone de stationnement en stabilisé se veut répondre aux problématiques d'infiltration des eaux pluviales, en privilégiant une surface majoritairement perméable. Ce choix est appuyé par la mise en place de noues végétalisées, relais dans cette nécessaire gestion des eaux.



▲ Les stationnements prennent place sur un simple sablé stabilisé de la roche locale. Celui-ci permet une infiltration minimale des eaux pluviales. Par ailleurs, les stationnements sont organisés simplement avec des poutres de bois local servant de butée au véhicules. Après ces butées, un espace de déambulation est mis à disposition des visiteurs, celui-ci borde une noue végétalisée. Cette organisation est tout à fait envisageable sur le piédestal du Rocher de Dabo.



▲ Comme à Dabo, les éléments d'ascension sont en pierre locale (calcaire à la Ste Victoire / grès rose à la Roche de Dabo). On remarquera cependant sur cette image la sobriété des panneaux d'indications sur le site de la Ste victoire : même si la couleur de ceux-ci tranche fortement avec la couleur générale de la pierre, leur design et leur taille suppose une intéressante sobriété ne dénaturant pas la découverte des lieux.



GERER LES CONSTRUCTIONS BATIES (P2)

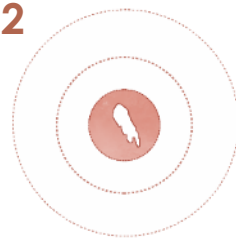
Acteurs concernés : Commune de Dabo, Hôtelier-restaurateur, DRAC Grand Est, Architecte des bâtiments de France, Inspecteur des Sites...

Rappel des enjeux définis dans le diagnostic :

- La **mise en cohérence architecturale de l'hôtel et des aménagements connexes** (sanitaires, guérite d'entrée, etc)
- L'affirmation d'une **mise en relation entre constructions bâties et espaces publics**, d'accueil sur site.
- **L'effacement des friches bâties** qui sont présentes sur le site (hôtel en cours de restructuration mais surtout l'ancien hôtel troglodyte)
- **L'association des constructions bâties à l'espace public** en parvenant à un ensemble d'entités architecturales qui créent un effet de seuil et assoient le rocher.

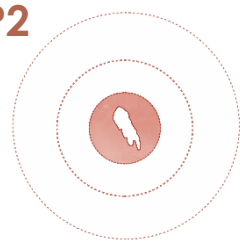


Les constructions bâties et notamment l'hôtel troglodyte révèlent de grandes potentialités, l'incendie à redonner une échelle plus intéressante pour l'hôtel.



Recommandations

- **Etablir un projet d'ensemble, phasé, intégrant aussi l'hôtel dit troglodyte et l'ensemble des bâtiments du site** (en envisageant à la fois les réhabilitations et la démolition des constructions « verrues »).
- Définir **un projet de réhabilitation qui soit en relation pleine avec le site et son environnement**. Une relation importante est à construire entre les volumes bâtis et les espaces extérieurs. La création d'un parvis d'entrée permettrait par exemple d'associer ensemble les sanitaires, l'hôtel incendié puis troglodyte dans une cohérence d'ensemble, avec un espace « public » unitaire formant socle
- **Travailler dans le sens d'une dynamique horizontale de socle** pour établir une cohérence de site, en créant un véritable effet de socle au rocher, plutôt que des constructions éparses qui créent une succession disparate.
- **Reconnaître que le gabarit du volume de l'hôtel incendié est à la mesure du site**, et qu'une reconstruction trop haute comme à l'initial viendrait perturber l'équilibre du site, comme cela pouvait d'ailleurs être le cas avec l'ancien hôtel avant l'incendie. Etablir un équilibre et travailler plutôt sur une dynamique horizontale pour les masses bâties de l'hôtel semble important. Le nombre de niveau et la hauteur du bâtiment devront donc être étudiés, pour **ne pas entrer en contradiction avec le rocher**.
- **Utiliser des matériaux de qualité, complémentaires des teintes du grès rose**. Le cuivre patiné brun est un matériau judicieux, les menuiseries bois aluminium avec un RAL sombre (type 7022) peuvent être satisfaisantes.
- **Utiliser le plus possible des ressources et des filières locales, comme la construction ossature bois** par exemple, qui permettrait de limiter le poids des éléments bâtis rapportés sur les constructions existantes.
- **Réutiliser le plus possible les parpaings de grès déjà mis en œuvre** sur le site en conservant le plus possible les murs existants, ou en **réemployant les éléments disponibles**.
- **Mettre en valeur l'effet « canyon »** entre le mur de l'hôtel incendié, et l'accès au rocher.



REFERENCES

Les projets présentés ici sont des **exemples réussis d'architectures s'inscrivant dans un environnement donné**. Même si les **enjeux** sont différents, les problématiques quant à la relation qu'une construction entretient avec son paysage sont sensiblement similaires.

ECOLE PAUL BAYROU SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (82)

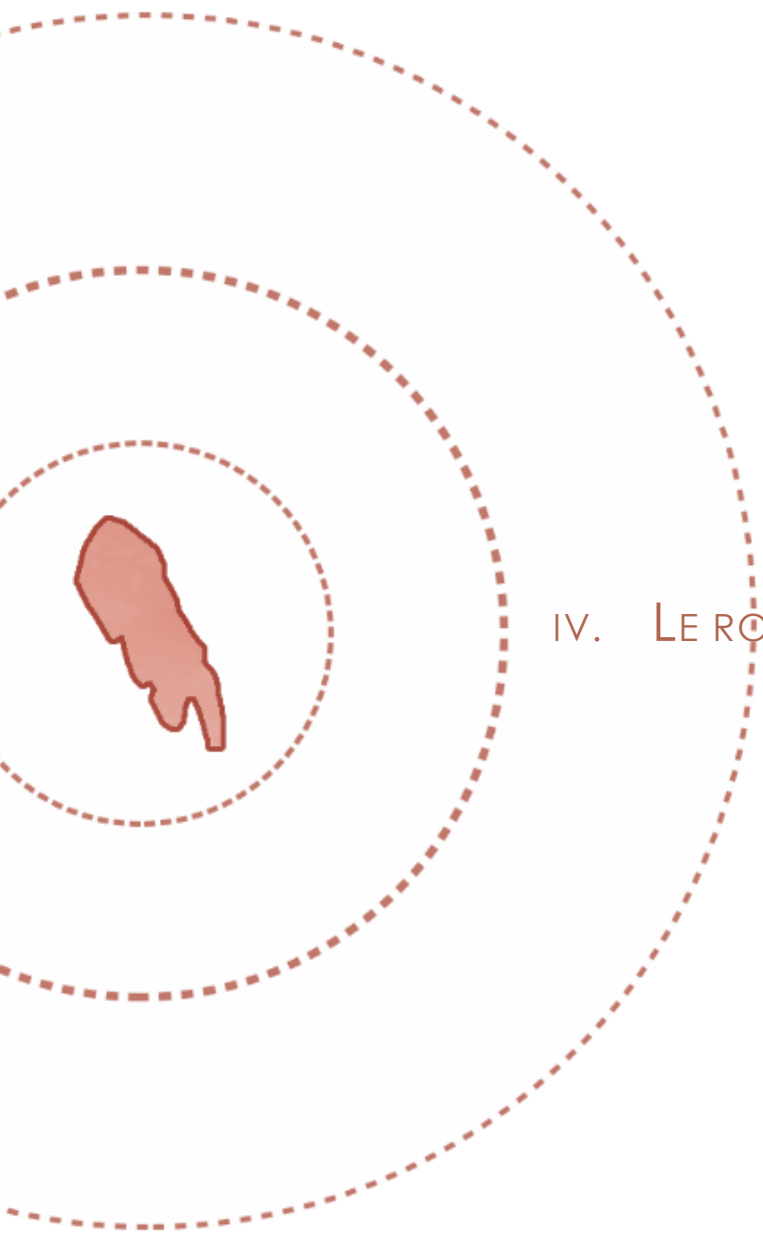


◀ Le projet à Saint-Antonin-Noble-Val est un exemple d'une architecture en accord avec le site. Au-delà d'une réflexion sur la bio-source des matériaux, sa conception a été faite dans une dynamique horizontale de socle et de mise en cohérence avec son environnement extérieur. Ainsi cette architecture adopte un réel dialogue multiscalaire : avec la rue et les espaces publics limitrophes mais aussi à plus large échelle en s'inscrivant délicatement dans le bourg et dans la vallée de l'Aveyron.

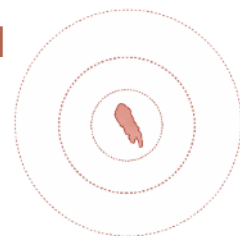
PLAINFAING (88)

L'Office de tourisme de Plainfaing dans les Vosges est un exemple de projet architectural de qualité construit avec des matériaux locaux en accord avec l'identité territoriale. Ici, le grès rose des Vosges comme la charpente, les bardages et autres parquets en épicéa, chêne ou mélèze sont issus de carrières, forêts et scieries locales, participant alors à la redynamisation économique rurale. ▶





IV. LE ROCHER DE DABO ET SA CHAPELLE



GERER LES CONSTRUCTIONS ET LE MOBILIER (R1)

Acteurs concernés : Commune de Dabo, Conseil de Fabriques, Architecte des Bâtiments de France, Inspecteur des Sites...

Rappel des enjeux définis dans le diagnostic :

- **L'entretien du site et le maintien de la qualité des aménagements** réalisés auparavant en y apportant des légères modifications.
- La **mise en cohérence de la montée vers le site**, en évitant que les éléments de mobilier et constructions rapportées soient disgracieux (guérite d'accueil, câbles électriques, jumelles...)
- **L'actualisation du réseau d'éclairage** nocturne et sa requalification.
- **L'identification de la qualité bâtie actuelle de la chapelle** notamment vis-à-vis de l'infiltration de l'eau pluviale



La qualité des aménagements du rocher est notable, celle-ci est à préserver et à amplifier



Recommandations

- **Requalifier la guérite d'entrée.**
- **Enterrer ou dissimuler l'ensemble des réseaux aériens.**
- **Etablir un plan d'éclairage nocturne sobre du rocher** comme du cheminement d'accès. Le concevoir depuis le piédestal et remplacer les dispositifs d'éclairage peu adapté aujourd'hui en termes d'économie d'énergie.
- **Veiller à mettre en place du mobilier sobre et discret**, aux teintes sombres ou oxydées comme peuvent l'être les garde-corps actuels (type RAL 7022)
- **Etablir un diagnostic précis de la qualité bâtie actuelle de la chapelle**, accompagné d'un plan guide phasé pour les reprises structurelles qui s'avèreraient nécessaires



Requalifier la guérite d'accueil, utilisation du grès rose ou de matériaux complémentaires de celui-ci. Bannir le panneau les coffrets techniques et les jardinières en surplus.



Enterrer et dissimuler les réseaux électriques très disqualifiants pour le site



Le **choix de la couleur et le design du garde-corps est intéressant**, la longue vue quant à elle dégrade la qualité globale de l'aménagement par sa couleur et son caractère peu intégré au site



Revoir l'éclairage du rocher et de la chapelle. S'orienter vers du mobilier d'éclairage discret et sobre à la suite de la conception d'un plan d'éclairage



REFERENCES

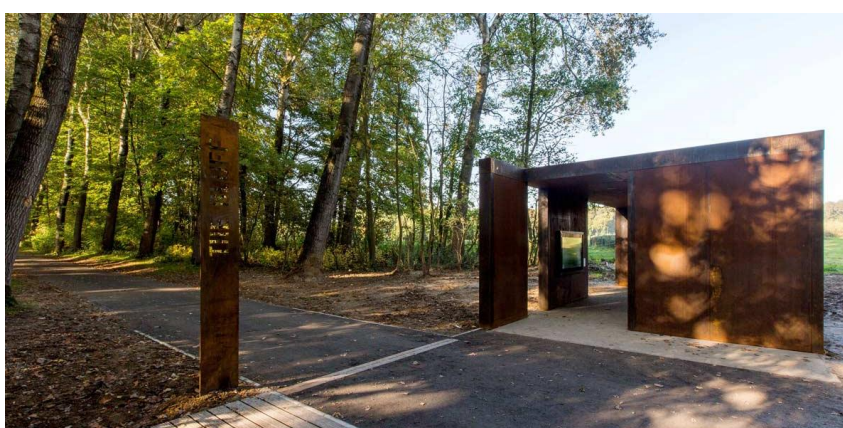
CHATEAU D'ORIA, ITALIE (72)

Le projet d'aménagement du Château d'Oria s'inscrit dans une démarche de revalorisation paysagère de la vallée d'Almanzora. Dans ce cadre, toute la signalétique, le mobilier, le traitement des sols, demeurent dans une cohérence générale en terme de matériaux : acier corten, gravier de marbre, bois. Cette cohérence et ce vocabulaire minimaliste participe à faciliter la perception des composantes paysagères caractéristiques du site. Une homogénéité dans le mobilier et la signalétique déployée sur le site de la Roche Dabo permettrait une meilleure compréhension des composantes du site et de ses qualités. ►



FORET MEMORIALE, YPRES, BELGIQUE (89)

Dans le cadre du projet de tourisme culturel « Parc du Souvenir 14-18 », des aménagements ont été mis en place sur divers sites funéraires, notamment dans la forêt mémorielle d'Ypres, pour améliorer l'accès pour les visiteurs et la découverte du cadre paysager unique dans lequel les combats ont eu lieu. La visite commence par l'accès à un pavillon d'information couvert, en acier Corten, dont la teinte sombre permet de se fondre dans le site tout en marquant son entrée par un seuil clair et défini. Cet effet de seuil est un point valorisant en terme d'accueil du public, et pourrait être à développer au niveau de la quai d'entrée du site de la Roche Dabo.



DREAL Grand Est – Plan de gestion du site classé et inscrit du Rocher de Dabo
Phase 2 – Orientations de gestion - Territoires & Paysages // Fabriques AP – 2019



REFERENCES

MAISON DU GRAND SITE, POINTE DE LA PARATA (20)



La pointe de la Parata, labellisée Grand Site de France, est un lieu prisé des touristes. Son réaménagement s'est accompagné de la création d'une Maison du Grand Site, point d'accueil et d'information à hauteur de la qualité des paysages. Bien que cet élément architectural réponde à une fréquentation bien différente de celle du site de la Roche de Dabo, de nombreuses caractéristiques permettent d'inspirer des points d'accueil touristiques de taille plus modeste, mais de qualité : jeux de transparence, utilisation du bois, etc.

DOMAINE HERDADE DO ESPORAO, Portugal (9)

Le domaine viticole portugais de Herdade do Esporao a développé une signalétique affirmée mais parfaitement intégrée à son environnement. Cette signalétique se base sur la réutilisation de roches présentes sur site, sciées et imprimées. Sur le site de la Roche Dabo, le développement d'une signalétique à base de matériaux locaux permettrait une meilleure cohérence en terme d'identité.





ENTRETIEN LE ROCHER (R2)

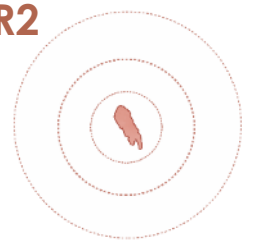
Acteurs concernés : Commune de Dabo, Conseil de Fabriques, Association de Sauvegarde du Rocher de Dabo, Architecte des Bâtiments de France, Inspecteur des Sites.....

Rappel des enjeux définis dans le diagnostic :

- **L'entretien du site et le maintien de la qualité des aménagements** réalisés auparavant en y apportant des légères modifications.
- La **gestion des eaux pluviales** notamment vis-à-vis de l'ensemble du rocher très minéralisé nécessitant une expertise de l'écoulement et infiltrations des eaux.
- La **mise en valeur d'éventuels puits et citernes** sur le rocher.
- La **gestion de la végétation affleurante** du rocher par des spécialistes ainsi que le renouvellement de la végétation ornementale.
- L'**érosion naturelle du rocher** notamment par l'infiltration de l'eau et les effets du gel – dégel.



Les enjeux d'entretien du rocher sont au croisement de la gestion de la végétation, de la roche et des eaux pluviales.



Recommandations

- Etablir un **diagnostic de l'état des roches, accompagné d'un guide de gestion de la végétation** sur les différentes parties du rocher. Former un employé communal ou des membres de l'association de sauvegarde à la gestion de la végétation sur socle gréseux.
- **Renouveler la végétation ornementale** d'entrée de la plateforme, choisir des végétaux de petit développement afin de ne pas bloquer la vue ou entrer en compétition d'échelle avec la chapelle. Orienter la palette végétale vers des plantes adaptées au site, au sol acide et aux conditions climatiques particulières. La végétation peut s'orienter vers des végétaux identitaires du massif des Vosges comme des callunes, digitales, campanules de Baumgart, aconits, églantiers, potentilles, centaurées des montagnes...
- Etablir un **diagnostic des écoulements et de gestion de l'eau**, pour vérifier s'il est besoin d'utiliser les structures premières de rétention des eaux pluviales (citerne, puits, etc), pour assainir le rocher et les fondations de la chapelle Saint Léon.
- Envisager de **créer des pourtours drainant de la chapelle Saint Léon** pour assainir murs et fondations et éviter toutes remontées capillaires



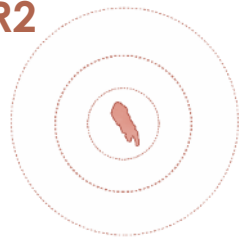
Revoir la **végétation ornementale**, choisir des végétaux adaptés aux sols acides et de faible développement (vivaces et basses)



Etablir un **diagnostic d'écoulement des eaux pluviales**, la minéralisation du rocher semble guider l'eau vers les mêmes exutoires très écartés les uns des autres. Voir si les espaces végétalisés ou les puits et citernes peuvent être des espaces de gestion des eaux ou si ceux-ci ne sont pas adaptés.



La **végétation spontanée** sur le rocher nécessite un **entretien fait par des professionnels** capables de déterminer les fragilités potentielles de la roche. Une formation auprès d'un employé communal ou de l'association peut être d'intérêt.



REFERENCES

FORT SAINT JEAN, JARDIN DES MIGRATIONS MARSEILLE (13)



Dans le cadre du réaménagement du site historique du Fort Saint Jean à Marseille, un jardin promenade a pris place au cœur des remparts. La palette végétale y est déclinée selon 15 tableaux, traitant de

l'histoire des brassages et migrations végétales autour de la Méditerranée, notamment via le port de Marseille. Les caractéristiques des espèces végétales sont valorisées à travers une signalétique discrète et harmonieuse. Au-delà du travail sur le végétal, cette forme d'aménagement est un superbe moyen de gestion des eaux pluviales. Cette exemple montre que la végétalisation d'un site patrimonial bâti n'entrave pas la qualité du site mais peut au contraire fortement la valoriser.

Dans le cas du site de la Roche de Dabo, un travail sur une palette végétale indigène et adaptée permettrait de mettre en lumière une autre dimension du site. Dans un même temps elle pourrait résoudre en partie les problématiques de gestion des eaux pluviales, d'infiltration d'eau dans la chapelle et d'érosion.





Plan de gestion du Site classé et inscrit du Rocher de Dabo et de ses abords
Phase 2 – Orientations de gestion – Octobre 2019
Territoires & Paysages // Fabriques AP
DREAL Grand-Est - 2019